

1.2.2 - Régions européennes

La Bulgarie et la Roumanie ont été les derniers pays à intégrer l'Union Européenne au 1^{er} janvier 2007. Elle compte maintenant 27 États membres. Tous pays confondus, l'Union Européenne frôle les 500 millions d'habitants (497,7 au 1^{er} janvier 2008).

La zone euro s'est également récemment élargie. Créée en 1999 par onze pays, elle en compte désormais seize. Après la Grèce en 2001, la Slovénie en 2007, Chypre et Malte l'ont rejointe en 2008 et la Slovaquie en 2009.

Si petite que soit La Réunion au sein de l'Union Européenne, elle est toutefois plus peuplée que certains États membres comme Chypre (789 000 habitants), le Luxembourg (484 000) ou Malte (410 000).

L'Union européenne compte 269 régions "NUTS2" (Nomenclature d'Unités Territoriales Statistiques), dont La Réunion fait partie en tant qu'unité. Elle est également une région ultra-périphérique (RUP) de l'Europe, au même titre que les Açores, les Canaries et Madère. Elle bénéficie de ce fait d'un statut communautaire particulier, notamment dans le domaine des politiques douanières, commerciales et fiscales, des zones franches, de l'agriculture et de la pêche.

L'Union Européenne a une politique régionale fondée sur la solidarité financière. Pour la période 2007-2013, les fonds structurels européens ont fixé à La Réunion (ainsi qu'aux autres Dom) un objectif de convergence. Il concerne les régions dont le PIB par habitant est inférieur à 75 % à la moyenne communautaire. Cet objectif lui permet de conserver un soutien conséquent de l'Union Européenne.

Pour la période 2007-2013, les crédits européens pour La Réunion s'élèvent à 1,9 milliards d'euros, dont plus de la moitié (1 milliard d'euros) dans le cadre du FEDER, qui finance des infrastructures d'aménagement du territoire, des investissements productifs créateurs d'emploi, des projets de

développement local et des aides aux entreprises. Le FEDER coopération, destiné à mettre en place et développer la coopération avec les pays de la zone, bénéficie d'une enveloppe de 35 millions d'euros.

Le FSE (Fond Social Européen) soutient le secteur de la formation professionnelle, l'aide à l'emploi et l'insertion, et s'élève à un demi milliard d'euros. Les aides à l'agriculture (FEADER) bénéficient d'une enveloppe de 320 millions d'euros et le FEP (Fond Européen pour la Pêche), visant à assurer le développement durable de la pêche et de l'aquaculture, s'élève à 13 millions d'euros.

Définition :

Taux d'emploi : il représente la part des personnes ayant un emploi dans la population âgée de 15 à 64 ans.

Source :

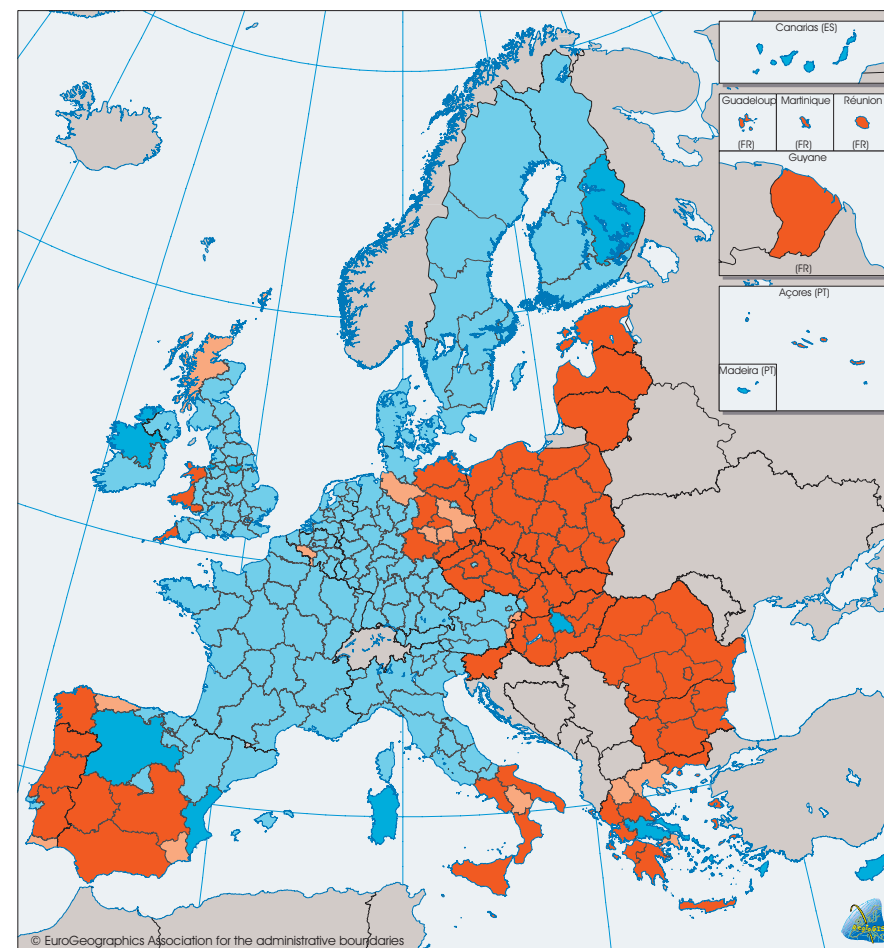
- Insee, Eurostat, commission européenne.

Pour en savoir plus :

- <http://www.reunioneurope.org>
- <http://ec.europa.eu/eurostat>
- "Les aides européennes : le Fonds Social Européen au service du développement" - Économie de La Réunion n° 111 - 1^{er} trimestre 2002.
- "Les aides européennes : une approche globale du développement rural" - Économie de La Réunion n° 118 - 4^e trimestre 2003.

LA RÉUNION ET L'UNION EUROPÉENNE EN 2008

	La Réunion	France	Union Européenne (27)	Zone euro (16)
Population au 1 ^{er} janvier (estimation) (milliers)	802	63 937	497 660	327 122
PIB (en milliards d'€)	14,7	1 950,1	12 508,3	9 207,5
PIB par habitant (en K€)	18,2	30,4	25,1	28,1
Taux de croissance du PIB (en volume) (%)	3,1	0,4	0,9	0,7
Taux d'emploi des hommes (%)	51,9	69,8	72,8	73,4
Taux d'emploi des femmes (%)	38,7	60,7	59,1	58,8



FONDS STRUCTURELS 2007-2013 : Objectifs des régions

- convergence
- aboutissement de la convergence
- entrée en phase de compétitivité
- compétitivité et emploi

Situation en octobre 2006

Pour la Bulgarie et la Roumanie, les limites régionales sont données à titre indicatif.